

© L. Losfeld

11 La zone humide du fond du Ry

Cette zone où naissent plusieurs sources offre un biotope, une flore et une faune particuliers. La reine des prés y fleurit de juin à septembre. Au printemps, nous pourrions également admirer quelques orchidées. La lathrée clandestine implantée chez nous par les moines cisterciens qui vivaient à la ferme de Balbrière y est également présente. Cette plante très rare en Belgique et protégée, parasite des peupliers et des aulnes, pousse uniquement le long des ruisseaux. Le chardonneret, le tarin des aulnes, le bruant des roseaux, le pouillot véloce, le rouge-queue noir, le mésange s'y rencontrent facilement.

12 L'étang du fond du Ry – Propriété privée

Avant de tourner à gauche sur la rue de Lasne, on distingue un bel étang derrière quelques ormes. Alimenté par des sources, il faisait autrefois office de réserve d'eau pour le moulin situé en contrebas.

13 Les zones humides de la rue de Lasne

En remontant du Pinchart vers la ferme de Balbrière, on peut découvrir plusieurs plantes des milieux humides dont notamment le cirse des marais, sorte de chardon assez ornemental et la cardère appelée aussi cabaret des oiseaux qui porte bien son nom.

14 La ferme de Balbrière

On débouche face à la belle ferme de Balbrière (XVIII^{ème} siècle). On tourne ensuite à gauche en direction de la rue du Corbeau. Le petit vallon de Balbrière, avec ses bosquets, ses étangs, ses alignements arborés présente un grand intérêt paysager.



12 L'étang du fond du Ry – Propriété privée - © L. Losfeld

15 La sablière du Corbeau

En arrivant dans la rue du Corbeau, on prendra sur la droite, un petit sentier fortement boisé pour retrouver notre point de départ en longeant la sablière. Cette sablière n'est plus exploitée depuis une trentaine d'années.

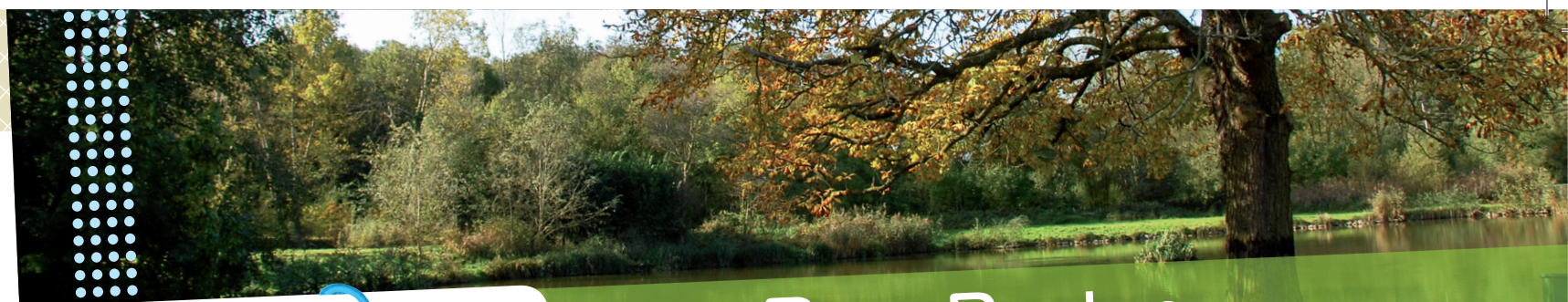
Le Bois du Buston, en long et en large

Un cheminement a été réalisé pour permettre aux visiteurs de faire le tour du bois et de découvrir les trois zones qui le composent.

La zone basse, sur la droite, est occupée par une succession d'étangs. L'étang inférieur, bien visible depuis l'entrée du bois, est affecté à la pratique de la pêche. Bordé de roseaux, d'iris, de quelques aulnes ou de saules, il présente un intérêt paysager évident.

En longeant la clôture vers le haut, on découvre la deuxième zone située dans la partie supérieure. Constituée d'un massif boisé d'ormes, d'aulnes, de frênes, de chênes rouges d'Amérique, de peupliers et d'érables sycomores, cette étendue a beaucoup souffert au cours des 50 dernières années. Afin de rendre vie à ce bois, une sélection du recrû (les rejets qui poussent sur les anciennes souches) est en cours depuis deux ans. Au printemps, on pourra admirer le tapis coloré par les anémones sylvie.

En descendant le long du clos des Pinsons, on longe une zone humide très intéressante, peu visible et difficilement accessible. Le maintien du caractère «sauvage» de la ceinture arbutive vise d'une part à limiter le passage vers la prairie à laîches (marécageux), et, d'autre part, à assurer la quiétude à la faune et à la flore qui s'y développent.



Promenade n° 3 Petit-Ry – Buston 8 Le bois du Buston - © L. Losfeld

Promenade n° 3

7,2 km

Limelette se reflète

Une promenade qui reflète un peu l'entité de Limelette : à moitié en zone bâtie, à moitié en zone agricole. Une promenade où l'élément « eau » est omniprésent avec de petits vallons, des cressonnières, des étangs... et le Pinchart. Ce circuit est long d'environ 7 km et ne présente aucune difficulté d'accès. Certains chemins peuvent être boueux vu la présence de sources. La promenade est également accessible à vélo.

1 La Boissette



© L. Losfeld

Dos à l'église Saint Pie X, on prend à droite pour parcourir environ 400 m entre les villas de l'avenue Van de Walle. Au rond-point, après une centaine de mètres vers la gauche sur la rue de Pinchart, on emprunte le petit sentier juste avant une allée arborée. Ce chemin longe le domaine du Château de la Boissette. Cette zone fut l'une des dernières zones défrichées au siècle passé.

2 Vue vers le hameau du Puits

En suivant les chemins n°13 et n°4, on se dirige entre les champs vers le hameau du Puits. Cette ancienne voie de liaison se situe en pleine zone agricole et offre

des vues ouvertes sur le Puits, Céroux... Au premier carrefour, on prend à droite pour retrouver la vallée du Pinchart.



© L. Losfeld

3 La chapelle Notre-Dame de Lourdes

Après la traversée de la rue de Pinchart, importante voie de liaison, on se dirige vers la rue des Prairies. Sur la gauche, avant la descente du chemin pavé, on découvre la petite chapelle Notre-Dame de Lourdes.

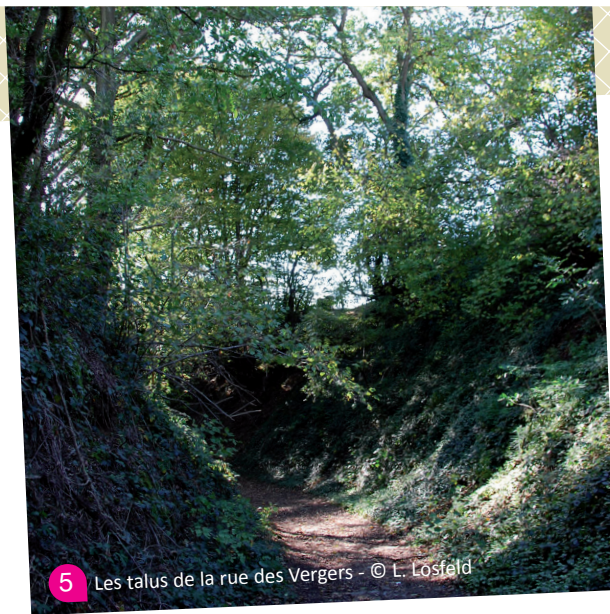
4 Les cressonnières de la rue des Prairies

Sur les talus du petit vallon façonné par le Pinchart, on notera la présence du frêne, du genêt, de l'aulne glutineux... Au pont, on profite de vues sur la vallée. Sur la droite, une ancienne cressonnière est recolonisée par des plantes inféodées aux milieux humides: grande berce, épilobe, prêles, saule... N'hésitez pas à découvrir les caractéristiques de cette zone aujourd'hui gérée par la Ville et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) grâce aux deux panneaux installés sur le site. Après le Pinchart, on parcourt 200 m jusqu'à la rue des Vergers. A la jonction, on prend à droite. Attention, au petit carrefour situé 150 m plus loin, il faut rester sur la rue des Vergers.



© L. Losfeld

© L. Losfeld



5 Les talus de la rue des Vergers - © L. Losfeld

5 Les talus de la rue des Vergers

Orné de chênes sessiles, de cerisiers tardifs, de merisiers, de sureaux noirs, d'aubépines et de fusains, ce coin débouche dans la rue du Charnois. On prend à droite vers la rue Léon Dekaise.

6 Le monument au mort de la rue Léon Dekaise



© L. Losfeld

Après le monument élevé en l'honneur d'un militaire de la localité mort au combat, on parcourt encore 50 m sur la rue Léon Dekaise avant d'emprunter la drève des Volontaires.

7 Le bois de la drève des Volontaires

Cette petite drève serpente entre la ligne de chemin de fer et un bois de peupliers, de saules et d'aulnes. On note aussi la présence de frênes, de chênes rouges d'Amérique et de houblons. A la sortie du bois, on franchit le Pinchart pour déboucher juste en face de l'entrée du bois du Buston.



© L. Losfeld

8 Le bois du Buston (photo p.1)

Ce bois communal d'environ 5 ha, situé dans une zone urbanisée, constitue en été un espace de vie pour une colonie de chauves-souris arboricoles, plusieurs bergeronnettes grises ainsi que des grenouilles rouges. Des travaux ont été réalisés en vue d'en faire un endroit agréable pour les promeneurs tout en restant un havre de paix pour la faune et la flore locale. Notez notamment que, lors des travaux RER, divers aménagements ont été réalisés comme un abri pour les chauves-souris dans l'ancien pont et le crapauduc (tunnel souterrain) pour aider les grenouilles à traverser la rue lors des migrations en période de reproduction. Avant de retourner vers le Pinchart en empruntant la rue du Moulin à Eau, on vous invite à faire le tour du bois !

9 L'ancien moulin à eau



© L. Losfeld

En suivant la rue du Moulin à Eau, on passe devant l'ancien moulin à godets de Limelette dont les bâtiments datent de 1752. Les installations subiront de graves avaries lors des bombardements de 1944 et seront mises hors service en 1956. Cinquante mètres plus loin, on prend le fond du Ry sur la gauche.

10 Les saules du fond du Ry

Dans la prairie entre le fond du Ry et le Pinchart, on observe plusieurs vieux saules taillés en têtards. Cet arbre bien connu des anciens pour ses vertus thérapeutiques (l'acide salicylique est à la base de l'aspirine) reste aujourd'hui utilisé par les éleveurs de lapins qui en déposent régulièrement des branches dans les clapiers.



© L. Losfeld